

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »
Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage

Appel à candidature au poste d'Administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour les années 2025-2026-2027

Conformément aux dispositions du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis notamment son article 38 tel que modifié par arrêté du ministre des finances en date du 15/08/2019 et de la décision générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et du représentant des actionnaires minoritaires, la Société Advanced e-Technologies « AeTECH » S.A lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires devant siéger dans son Conseil d'Administration.

A cet effet, la société Advanced e-Technologies « AeTECH » S.A informe ses actionnaires minoritaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale électorale réservée aux actionnaires minoritaires dont la date sera fixée ultérieurement.

Les candidats à ce poste doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions.

Ils doivent être obligatoirement une personne physique, jouissant de leurs droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.

On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires personnes physiques détenant individuellement au plus 0.5% du capital.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite ;
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnés à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques ;
- Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

Tout candidat à ce poste doit répondre aux conditions suivantes :

- Doit justifier d'une participation individuelle dans le capital de la société Advanced e-Technologies « AeTECH » ne dépassant pas 0,5 %.
- Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans le secteur d'Ingénierie Informatique et l'intégrateur dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures informatiques d'envergure.
- Ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société Advanced e-Technologies « AeTECH », ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - ✓ Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié de la société Advanced e-Technologies « AeTECH » ;
 - ✓ Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société Advanced e-Technologies « AeTECH » ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - ✓ Président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou salarié de la société concernée,
 - ✓ Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société concernée.
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle la société Advanced e-Technologies « AeTECH », détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la société Advanced e-Technologies « AeTECH », désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société Advanced e-Technologies « AeTECH » ou d'une société concurrente ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société Advanced e-Technologies « AeTECH » ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du Président du Conseil d'Administration ;
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en **annexe 1** ;
- Une lettre de motivation présentant le candidat(e), les motifs de sa candidature et son profil ;
- Le curriculum vitae du candidat(e) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signé par le candidat(e) attestant qu'il ou elle répond aux critères d'éligibilité prévus par le présent appel à candidature selon le modèle prévu en **annexe 2** ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Une attestation de situation fiscale ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae ;
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la société.

Le dossier de candidature doit être transmis ou déposé au siège social de la société par porteur, contre décharge du Bureau d'Ordre ou courrier électronique (**contact@aetech-solutions.com**) ou postal, la décharge de la poste fait foi, au plus tard le **31/01/2026** date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, la société concernée doit convoquer les actionnaires minoritaires en assemblée élective.

L'avis de convocation est publié sur le Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée élective.

La société concernée met à la disposition des actionnaires minoritaires la liste des candidats retenus accompagnée des informations suivantes :

- Nom, prénom et date de naissance,
- Diplômes et qualifications,
- Activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercées dans d'autres sociétés,
- Pourcentage de participation dans le capital.

Le candidat désigné par l'assemblée élective sera soumis à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**Annexe 1: FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES POUR LES ANNEES
2025-2026-2027**

Nom et Prénom :

Numéro CIN :

Adresse :

Téléphone : Fixe

GSM :

E-mail :

Profession/Activité :

Formation Académique :

Autres qualifications du candidat :

Annexe 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), titulaire de la Carte d'identité Nationale numéro.....demeurant au, candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société Advanced e-Technologies « AeTECH » S.A, déclare formellement sur l'honneur, ne pas être en contradiction avec les interdictions prévus par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales tel que modifié par la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016, et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature